



Conditions générales de vente

L'Entreprise

INFO-KA SAS dénomination commerciale INFO-K@

CCIAL SUPER U, 66120 Egat

Mail : contact@info-ka.fr

1. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise INFO-K@ et de son client dans le cadre de la vente des biens ou prestations.

Toute personne peut consulter les conditions générales de vente de l'entreprise INFO-K@ sur demande écrite à l'adresse sus-indiquée.

Toute prestation de vente de biens ou de service accomplie par l'entreprise INFO-K@ pour le compte d'un client implique donc que le client ait pris connaissance des présentes conditions générales de vente et qu'il adhère sans réserve à ces mêmes conditions. Le client renonce ainsi à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

2. Prix

Toute devis validé par un client et exécuté par l'entreprise INFO-K@ pour le compte du client est dû par ce même client.

Les prix sont mentionnés lors de la commande effectuée par le client et durant la durée de validité du panier ou du devis (les articles ajoutés au panier y resteront pendant 24h, après quoi le site sera automatiquement mis à jour, et les produits sélectionnés seront perdus si la commande n'a pas été terminée). Les prix sont convenus avec le client lors de la validation de la commande et mentionnés sur la facture correspondant à celle-ci.

Les prix sont libellés en euros et calculés TTC.

3. Modalités de paiement et remboursement

Le règlement des prestations s'effectue au plus tard le dernier jour de l'échéance de paiement mentionnée sur la facture (ou, à défaut de mention, au trentième jour suivant la date d'exécution de la prestation demandée – article L.144-6 du code de commerce).

Si le client est un particulier, le règlement de la commande s'effectue au plus tard le dernier jour de l'échéance de paiement mentionnée sur la facture (ou, à défaut de mention, au trentième jour suivant la date d'exécution de la prestation demandée – article L.144-6 du code de commerce). Les produits commandés lui seront livrés après réception de son règlement.



Le règlement s'effectue :

- Par carte bancaire.
- Par virement bancaire (les références IBAN sont mentionnées au bas de la facture).
- Par chèque uniquement pour les professionnels.

L'entreprise INFO-K@ se réserve le droit de réclamer au client un acompte ou un paiement intégral sur le total hors taxes de la facture (hors remises et frais de port HT) avant la livraison des produits ; une facture mentionnant l'acompte sera alors remise au client. La prestation ne pourra pas être exécutée si le client n'a pas auparavant versé à l'entreprise INFO-K@ l'acompte qui lui aura été demandé.

En cas d'achat en boutique physique, aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de marchandise non livrée. En cas de rupture de stock imprévue ou de retard dépassant un délai de 10 jours pour les particuliers, 3 jours pour les professionnels, le client pourra demander à l'entreprise le remboursement intégral du matériel non livré par le moyen de paiement utilisé.

En cas de rétractation du client, un avoir du montant total de la transaction sera généré à son bénéfice, cet avoir sera valable un an à compter de la date de sa génération, sur le site internet www.info-ka.com ou en boutique.

En cas d'achat sur le site internet www.info-ka.com le consommateur dispose d'un délai de 15 jours (à compter de la réception effective de la commande, numéro de suivi du transporteur faisant foi) pour changer d'avis, le renvoi se fera à ses frais. Un remboursement sera effectué dans les 48h sur le moyen de paiement utilisé à l'origine, sauf cas de force majeure, dès réception et vérification de la marchandise par INFO-K@.

4. Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

5. Remises

Des remises pourront être octroyées par l'entreprise INFO-K@. La remise est mentionnée en pourcentage du total hors taxes de la facture (hors frais de port HT) et est déduite de ce même total hors taxes.

6. Responsabilités & Garanties

Le client est tenu de vérifier la conformité des articles dès leur mise à disposition. En cas de constat d'avarie à destination le client mettra en place le recours nécessaire vis-à-vis du transporteur, conformément aux réglementations nationales et internationales de transport.

La garantie limitée d'un an est incluse pour tous les produits neufs vendus par l'entreprise INFO-K@. Cette garantie inclut les garanties vices cachés, la garantie légale de conformité, et tout dysfonctionnement matériel durant la période de un an, sous réserve d'une utilisation appropriée du matériel.



7. Exclusions du service de Garantie Limitée

INFO-K@ ne garantit pas que ce produit fonctionnera sans erreur ni interruption. Pour le produit soumis à garantie, tout support technique ou autre, tel qu'une assistance par téléphone concernant les réglages du produit, sera fourni sans garantie d'aucune sorte. La Garantie Limitée ne couvre que les pannes ou les défaillances se produisant pendant la période indiquée et sous des conditions d'utilisation normales, aussi bien que tous les défauts matériels et de main d'œuvre. Toutefois, la Garantie Limitée ne pourra pas s'appliquer si :

- le produit a été examiné, démonté, réparé et/ou modifié par du personnel non autorisé ;
- le numéro de série a été altéré, annulé, enlevé ou effacé ;
- les sceaux de garantie ont été brisés, enlevés ou altérés ;
- des dégâts ont été causés par une panne électrique externe ; en cas d'accident, de catastrophe naturelle, d'une utilisation incorrecte intentionnelle ou accidentelle du produit, en cas d'abus, de négligence ou d'une maintenance inappropriée ou enfin d'une utilisation dans des conditions anormales ;
- des dégâts ont été causés par une mauvaise installation ou une mauvaise connexion avec une périphérie externe (moniteur, clavier, etc.) ;
- des dégâts ont été causés par un accident ou une anomalie électrique externe ;
- des dégâts ont été causés par une utilisation en dehors des paramètres d'opération, de stockage, d'entretien ou d'environnement établis par le manuel de l'utilisateur ;
- des dégâts ont été causés par l'utilisation de composants non vendus par INFO-K@ ;
- des dégâts ont été causés par des logiciels tiers ou des virus informatiques ;
- des logiciels ou des données ont été perdus à la suite d'une réparation ou d'un remplacement.

Le retour d'un ordinateur portable chez votre revendeur ou votre prestataire de services autorisé par INFO-K@ lors de la période de garantie ne signifie pas que la réparation sera automatiquement gratuite. En effet, le Centre de Services se réserve le droit, à réception du produit, de vérifier la validité de votre garantie ainsi que la validité de votre demande de réparation.

INFO-K@ ou le prestataire de services autorisé par INFO-K@ ne pourra en aucun cas être responsable des pertes de données personnelles ou de logiciels et des dommages causés à des supports de stockage amovibles. INFO-K@ n'est pas responsable de la restauration ou de la réinstallation de données et de logiciels autres que celles et ceux proposés habituellement inclus dans les produits vendus.



8. Retards de paiement

Si, le premier jour suivant la date d'échéance de paiement mentionnée sur la facture, le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues de cette même facture, il devra verser à l'entreprise INFO-K@ une pénalité de retard journalière d'un taux égal au taux refi de la BCE, majoré de 2 points. La société INFO-K@ se réserve le droit de suspendre tout service et toute livraison de matériel dans le cas d'un non-paiement dépassant le délai de 7 jours ouvrés sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Le taux de la pénalité de retard est calculé sur la base du taux refi de la BCE, majoré du nombre de points fixé par la BCE, en vigueur au moment de la date d'émission de la facture. Le taux de la pénalité de retard est mentionné sur la facture. Cette pénalité journalière est calculée sur le montant net à payer restant dû, et court à compter du premier jour suivant la date d'échéance de paiement mentionnée sur la facture sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

9. Dommages et intérêts

Si, dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause n° 8 « Retards de paiement », le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, ceci pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de l'entreprise INFO-K@.

10. Livraison

Les livraisons sont effectuées selon les modalités indiquées lors de la commande.

Les délais de livraison indiqués pour l'envoi postal lors de la prise de la commande avec le client ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont aucunement garantis dans la mesure où ils ne dépendent pas de l'entreprise INFO-K@, mais du transporteur. Par voie de conséquence, tout retard dans la livraison ne pourra pas donner lieu au profit du client à l'annulation de la commande ou au bénéfice de dommages et intérêts.

Le choix du transport par voie postale et les risques induits sont supportés en totalité par le client, y compris en cas de colis manquant ou détérioré lors de l'acheminement postal.

Dans le cas d'une prestation, seul le délai mentionné sur la facture fait foi.

11. Force majeure

La responsabilité de l'entreprise INFO-K@ ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution, ou le retard dans l'exécution, de la prestation commandée ou de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

Ainsi, l'entreprise INFO-K@ n'est pas responsable, notamment en cas d'accident, d'incendie, d'inondation, d'interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de matériels, ainsi qu'en cas de grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche des activités de l'entreprise INFO-K@, telles que les grèves des transports, des services postaux, des fournisseurs en énergie, des télécommunications, etc.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution par l'entreprise INFO-K@ des obligations contractuelles du devis, de la commande ou des présentes conditions générales de vente.



12. Clause de réserve de propriété

L'entreprise INFO-K@ conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.

13. Clause de compétence matérielle

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de la ville de l'entreprise INFO-K@ – sauf dans le cas d'un litige avec un particulier, auquel cas le litige sera porté devant le tribunal civil ou le tribunal de commerce selon l'origine du litige.

14. Médiation

En application des articles L.611 à L.616 et R.612 à R.616 du Code de la consommation, les professionnels en relation avec les consommateurs, doivent garantir à ces derniers un recours effectif à un dispositif de Médiation de la consommation.

Tout consommateur qui le souhaiterait peut contacter gratuitement le Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice par courrier à l'adresse suivante :

Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice – CM2C
14 rue saint Jean
75017 Paris.